



CT MINISTERIEL DU 17 NOVEMBRE 2015

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Dans cette nouvelle épreuve horrible qui ébranle notre pays, nous tenons à souligner l'engagement total des personnels administratifs, techniques et scientifiques en fonction dans les services de la police nationale, de la gendarmerie nationale et des préfectures.

Aussi, nous réitérons aujourd'hui notre position du 12 janvier 2015, à savoir la mise en œuvre de mesures de sécurité les concernant. Les personnels et leurs lieux de travail doivent être dotés d'équipements adaptés à la sécurisation dans les services de la police nationale, de la gendarmerie nationale et des préfectures notamment les services accueillant du public.

Pour les personnels techniques, leur sécurité doit être garantie au même titre que leurs collègues actifs avec lesquels ils se déplacent.

De plus, vu les scènes et situations d'horreur auxquelles sont confrontés des personnels scientifiques, le SNAPATSI demande un soutien sans faille des psychologues.